

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : Olivier Bloesch, olivier.bloesch@bluewin.ch

Paraît douze fois par an.

N° 653. Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Février 2021.

« – Chez vous, la rentrée, ça sera en distanciel ou en présentiel ?

– Plutôt en démerdentiel... »

(@1HommeAzerty, Twitter, 19 août 2020, repris dans un billet sur le site du *Robert*)

Vaxxie, n. m.

Apparu d'abord aux États-Unis début 2021, le néologisme *vaxxie*, qui devient viral – c'est le cas de le dire –, est issu d'une contraction américanisée du mot « vaccin », *vaxxie*, et de *selfie*. Ce terme désigne le fait de se faire prendre en photo quand on se fait vacciner. Le double x provient du terme anglais *anti-vaxxers*, qui désigne les personnes réfractaires aux vaccins (les *antivax* en France, répertorié comme néologisme dans le *Robert*). Ces temps-ci, les adeptes de *vaxxie* sont avant tout des personnages politiques, qui se font tirer le portrait avec une seringue dans le bras pour sensibiliser la population à la nécessité de se faire vacciner contre la Covid-19.

Source : www.lerobert.com

(*Défense du français*, N° 653, février 2021)

Anicroche, n. f.

Le sens actuel d'*anicroche* est une « petite difficulté qui accroche, arrête », selon le *Robert*. Mais l'origine de ce mot, qui s'écrivait *hanicroche* en 1546, est bien plus sanglante... *Croche* viendrait de « crochet », l'origine d'*han-* ou *an-* reste obscure. C'était une arme en forme de croc qui servait surtout à blesser les chevaux des adversaires lors des batailles médiévales, en accrochant leurs jambes. Donc, la cavalcade s'arrêtait net et l'ennemi était désarçonné. Les balades équestres en 2021 se déroulent le plus souvent sans *anicroche*.

(*Défense du français*, N° 653, février 2021)

Sérendipité, n. f.

Ce mot est emprunté en 1953 à l'anglais *serendipity*, dérivé de Serendippo, nom choisi au XVI^e siècle par l'écrivain et traducteur arménien Cristoforo Armeno parmi tous les noms que l'on donnait à l'île de Taprobane (Ceylan, aujourd'hui Sri Lanka). La *sérendipité*, c'est notamment le fait de faire une découverte par hasard et par sagacité alors que l'on cherchait autre chose et, par extension, l'art de réaliser une avancée scientifique ou autre dans des circonstances inattendues, p. ex. la découverte de l'Amérique par Colomb, qui cherchait les Indes... Plus généralement, on peut parler de la succession d'heureuses coïncidences. Et l'on pourrait résumer tout ça par... coup de bol !

(*Défense du français*, N° 653, février 2021)

Pour quoi faire ? ou Pourquoi faire ?

Pour quoi s'écrit en deux mots s'il pose la question « Pour quelle chose ? » ou « Dans quel but ? » La réponse attendue est « Pour telle ou telle chose ». *Quoi* est ici un pronom relatif avec la préposition *pour*. On peut reformuler la phrase *Pour quoi faire ?* en *Pour faire quoi ?*, ce qui montre bien que les deux mots peuvent être séparés.

S'il signifie « pour quelle raison, dans quel but », c'est un adverbe interrogatif qui s'écrit en un seul mot. « – Pourquoi êtes-vous si fatigué ? – Parce que je travaille trop. » C'est une cause. « – Pourquoi étudiez-vous l'orthographe ? – En vue de mieux rédiger. » C'est un but.

Source : *Druide informatique inc.*

(*Défense du français*, N° 653, février 2021)

e-ID, n. f.

Le 7 mars 2021, la population suisse est appelée aux urnes pour accepter ou refuser la *loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)*, selon les documents officiels envoyés à tous les citoyens. Le débat de l'émission de la RTS *Infrarouge* sur le sujet a probablement irrité plus d'un téléspectateur. On y parlait surtout d'*e-ID*, petit nom anglophone d'*identification électronique*. *e-* est mis pour électronique, *ID* signifiant identité. Ça se prononce [i-Heidi] et cela pourrait donc paraître très suisse, mais ça reste un terme anglais qui n'a pas sa place dans un débat politique francophone. Hélas, la première à s'en servir était pourtant la conseillère fédérale Karin Keller-Suter, KKS pour les intimes.

(*Défense du français*, N° 653, février 2021)

Budgéter ou budgétiser ?

Le Wiktionnaire nous dit que le verbe *budgéter* était tombé en disgrâce face à *budgétiser*, mais fait actuellement son retour. Le Centre national de ressources textuelles et lexicales nous signale, lui, que le terme, attesté dans *Littré* en 1892 sous la forme *budgéter*, l'est dans un supplément du *Petit Larousse illustré* sous celle de *budgétiser*, sans préciser la date. L'Académie française ne reconnaît que *budgétiser*, mais la plupart des dictionnaires s'accordent à considérer les deux formes comme synonymes pour « introduire dans un budget donné des recettes, des dépenses qui n'y étaient pas inscrites ». (Acad.)

(*Défense du français*, N° 653, février 2021)